Insaniyat, n°112, avril-juin 2026, p. 82-103

Construction généalogique et idéologie nobiliaire chez l'agha Benaouda Mazari*

Saddek BENKADA(1)

Résumé

L'objectif de cet article est de soumettre à l'éclairage de la notion de *construction généalogique,* le cas d'un ouvrage de la littérature algérienne, concernant des généalogies de familles. Il s'agit de *Toulou Sa'ad Sou'oud* de l'agha Benaouda Mazari qui nous renseigne sur la généalogie de famille algérienne du 19ème siècle en évoquant les rapports qu'avaient entretenus avec l'Emir Abdelkader, les personnages influents du makhzen, notamment le père de l'auteur.

En outre cet ouvrage met en exergue les relations entre les classes de notables de cette période et leur rapport à l'administration coloniale.

Mots-clés : Notables - Généalogie - l'Agha Benaouda Mazari - Emir Abdelkader.

ملخص

يهدف هذا المقال إلى إلقاء الضوء، من منظور مفهوم "البناء النسبي"، على حالة أحد مؤلفات الأدب الجزائري المتعلقة بأنساب العائلات. ويتمثل هذا العمل في كتاب طلوع سعد السعود في أخبار وهران والجزائر وإسبانيا وفرنسا للآغا بن عودة مزاري، الذي يزودنا بمعلومات عن سلالة عائلة جزائرية من القرن التاسع عشر، من خلال استحضار العلاقات التي كانت تربطها بالأمير عبد القادر والشخصيات المؤثرة في المخزن، ولا سيما والد المؤلف.

* Le présent texte est la version remaniée et augmentée d'une communication présentée à la première rencontre maghrébine sur la généalogie et l'histoire des familles, organisée par Family Search (USA) et le Laboratoire du Patrimoine (Université de La Manouba), Tunis, 25 et 26 avril 2024.

(1) Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31 000, Oran, Algérie. N° ORCID : 0009-0007-6401-9279

بالإضافة إلى ذلك، يسلط هذا العمل الضوء على العلاقات بين طبقات النبلاء في تلك الفترة وعلاقتهم بالإدارة الاستعمارية .

الكلمات المفتاحية: الأعيان - الأنساب - الآغا بن عودة مزاري - الأمير عبد القادر.

Abstract

The objective of this article is to examine a work of Algerian literature concerning family lineages through the lens of genealogical construction. The focus is on Toulou Sa'ad Sou'oud by Agha Benaouda Mazari, which provides insights into 19th-century Algerian family genealogies by highlighting the relationships between influential Makhzen figures, notably the author's father, and Emir Abdelkader. Furthermore, this work underscores the relationships within the notable classes of this period and their stance toward the colonial administration.

Keywords: Notables - Genealogy - Agha Benaouda Mazari - Emir Abdelkader

> « Le discours généalogique mobilise la mémoire pour nourrir l'imaginaire et construire un mythe familial », André Burguière (Burguière, 1997, p. 1339-1360).

Pour illustrer un exemple de discours généalogique qui a servi, entre autres, à construire un mythe familial, nous avons choisi un ouvrage historico-généalogique composé à la fin du XIX[e] siècle par un notable oranais, originaire de la famille des Béhaïthia, qui elle-même appartient à l'un des plus prestigieux lignages aristocratiques des Djouad[1] de l'Ouest algérien.

[1] Djouad (جواد pl. de جاد) a le sens de « noblesse d'épée ». Augustin Berque faisait déjà remarquer en 1919, que contrairement aux nombreux travaux sur les confréries maraboutiques, il n'existait aucune étude sur « l'intéressante catégorie des Djouad» ; comme il fait d'ailleurs la distinction entre les deux spatialités en présence en Algérie du groupe des Djouad, ceux de l'Ouest et ceux de l'Est – « La seigneurie indigène de 1830, dira-t-il, procède, d'une double origine : à l'Est, c'est l'aristocratie d'épée, les Djouad ; à l'Ouest l'aristocratie religieuse, où Abdelkader recrutera systématiquement ses caïds pour annihiler les anciens feudataires turcs. » Augustin Berque, « Essai d'une bibliographie critique des confréries musulmanes algériennes ». BSGAO, sept.-déc. 1919, p. 195.

L'ouvrage de l'agha Benaouda Mazari **طلوع سعد السعود في أخبار وهران والجزائر وإسبانيا وفرنسا** se distingue par le mérite d'avoir reconstitué, autres que les classiques généalogies chérifiennes, auxquelles ont été consacrées de nombreux travaux historiques (E. Lévi-Provenzal, A. Sebti, T. Chenntouf, M.-H. Chérif etc.), l'histoire généalogique d'un groupe sur lequel rarement les historiens se sont penchés, qu'est le groupe des Djouad. L'histoire de l'Ouest algérien se trouve ainsi donc éclairée à la lumière d'une lecture anthropologique des rapports politiques sous-tendus par les imbrications des rapports de parenté, où la généalogie fonctionne comme une véritable idéologie politique. Cette dernière tend à l'évidence, à justifier l'appartenance à une tribu en remontant à l'ancêtre éponyme et à un descendant du Prophète ou de ses Compagnons ; ce qui nous permet, d'ailleurs, de mieux comprendre les mécanismes de la manipulation généalogique mise au service de la légitimation aristocratique.

La fortune d'un concept : la *construction généalogique*

Historiens, politologues et anthropologues ont depuis longtemps accordé au genre généalogique de la production historiographique un intérêt particulier. Analysant sous l'angle de l'anthropologie historique les constructions de l'identité nobiliaire, ils sont arrivés à en tirer d'éclairantes conclusions sur le fonctionnement du discours généalogique et à en dégager les usages sociaux et les représentations idéologiques.

Christian Maurel fut parmi les premiers sociologues à avoir forgé la notion de *construction généalogique* pour analyser le rapport de cette dernière avec le développement de l'État moderne dans la France du XVII^{e} siècle (Maurel, 1991). Lui faisant pendant, François Formel (1983), dégage quant à lui partir des *Mémoires* de l'écrivain français Saint Simon (1675-1755), la notion de de *souci généalogique.* Comme on peut aisément le constater, les deux auteurs abordent un moment fort de l'histoire de France, le XVII^{e} siècle, considéré à juste titre comme le siècle de l'affermissement de l'État absolutiste.

Abordant d'emblée le domaine arabo-musulman, où la littérature généalogique fut aussi abondante qu'imaginative, on fera

de la manipulation du *Nasab*[2] plus qu'une pratique sociale, une véritable idéologie nobiliaire, qui « fournit la validation historique de la parenté et de tout ce qu'elle implique » (Sublet, 1991). L'anthropologue Constant Hamès parle même d'*argument généalogique*. En prenant exemple à partir de la production historiographique d'Ibn Khaldun qui, comme on le sait, a introduit les généalogies tant arabes que berbères dans son champ de repérage historique et, qu'on ne saurait trop citer dans ce domaine, le même anthropologue fait d'ailleurs judicieusement remarquer que cet

> « argument généalogique […] est d'abord utilisé comme fil conducteur de l'histoire des peuples musulmans ; mais, en parallèle, il est investi d'une fonction sociale profonde qui lui permet de créer ou de resserrer les liens entre personnes convaincues, dans leur for intérieur d'appartenir à un même réseau de descendance remontant à tel ou tel ancêtre commun. Ce réseau de descendance, c'est le *Nasab*, étymologiquement « ce qui relie ». « Dans ce cadre, ajoute Constant Hamès, les relations au sein des lignées et des groupes de descendance sont comptées de façon agnatique, c'est-à-dire par des hommes » (Hamès, 1991, p. 101).

Dans ce cadre d'analyse, nous avons essayé de soumettre à l'éclairage de la notion de *construction généalogique*, le cas d'un ouvrage de la littérature généalogique algérienne, concernant des généalogies de familles, en l'occurrence l'ouvrage de l'agha Benaouda Mazari qui, à notre avis, est le premier à s y'être intéressé à ce genre inédit de la littérature généalogique algérienne.

Ce n'est point toutefois, un ouvrage de production historique, loin s'en faut, mais il se donne à voir comme un plaidoyer politico-historique.

L'auteur et son ouvrage

L'auteur

L'agha Mazari serait né vers 1833 dans la plaine de la M'léta, au Sud d'Oran où sa famille, les Béhaïthia (بحايثية), fait partie de la

[2] Dans ce cas d'espèce, le *Nasab* fonctionne, dès lors, comme une véritable idéologie politique : « elle apparaitra d'autant plus stable qu'est stabilisée la position statutaire et politique du groupe ou de la tribu, mais elle peut aussi être constamment remodelée pour rendre compte de la promotion statutaire et politique ou de la perte de statut (Bonte, 1991, p. 41).

grande tribu des Douaïr, fer de lance du Makhzen d'Oran, où ils s'y étaient établis depuis des siècles.

Sa naissance coïncide donc, avec l'occupation de la ville d'Oran en 1832 par les troupes françaises. Après avoir fréquenté l'école publique d'Oran, il est envoyé continuer ses études au lycée d'Alger. Arrivé à l'âge d'homme, l'Administration coloniale, compte tenu de sa descendance et des services rendus par sa famille[3]; l'intègre dans l'Administration des Bureaux Arabes.

Par ailleurs, sa double culture arabo-française, lui permet d'intégrer tout d'abord, le corps du caïdat, pour accéder par la suite à d'autres fonctions de commandement : khalifa de l'agha de Saïda et de Tiaret en 1858, adjoint indigène de la commune-mixte d'Oued Sebbah, avec résidence à Saint-Maur[4] en 1894 ; agha honoraire en 1895, il se voit confier l'administration de l'important caïdat d'Oued Sebbah[5], dont il en deviendra très vite, le président du douar-commune du même nom. L'Administration civile lui confia des fonctions représentatives, telles que d'assesseur musulman au Conseil général d'Oran en 1884[6], ainsi que de nombreuses distinctions ; Chevalier de la Légion d'honneur, puis Commandeur, en 1884, grade d'officier de la Légion d'Honneur en 1893. Il passait même, pour être l'exemple parfait du précieux auxiliaire indigène : « la conduite de cet agent indigène que j'ai pu apprécier depuis mon arrivée dans cette commune », écrit en 1881, à son propos, l'administrateur de la commune-mixte d'Aïn-Témouchent :

> « a toujours été plein de dévouement aux intérêts français en Algérie et n'a jamais cessé de donner des preuves de son profond attachement, en signalant à l'administration les faits insurrectionnels qui se sont produits dans la commune et en procédant lui-même à l'arrestation de malfaiteurs

[3] Il était- le neveu du « général » Mustapha Ben Ismaïl (1768-1843), chef des Douaïr, promu « général » par Bugeaud. Il fut tué le 23 mai 1843, près de Zemmoura, chez les Flitta, à son retour du combat de Taguine, où eut lieu la prise de la Smala de l'émir Abdelkader (16 mai 1843). Son corps fut ramené à Oran, sans la tête et sans une main. Il fut inhumé à Oran au cimetière de Sidi el Bachir.
Sur le « général » Mustapha Ben Smaïl, voir : Dambiès, Ch. (1923) ; Canal, J. (1899).

[4] Saint-Maur (commune de Tamazougha, actuellement, comprise dans la wilaya d'Aïn Témouchent).

[5] Dans le territoire de l'actuelle wilaya d'Aïn-Témouchent.

[6] Deux autres membres de sa famille, son père El Hadj M'hamed Mazari et son frère Ismaïl, ce dernier décédé à Vichy en 1876, y avaient déjà siégé avant lui.

> repris de justice», le considérant aussi comme « un homme ayant beaucoup d'éducation et doué d'une grande intelligence... »[7].

Il décède le 3 septembre 1897, à l'âge de 65 ans[8]. Son décès fait la Une des journaux algériens. Au lendemain de ces funérailles, le 8 septembre, l'Administrateur de la commune-mixte d'Aïn-Témouchent, fait part au préfet du vœu formulé par plusieurs notables, appartenant à la famille Mazari, de voir Ismaïl, le fils aîné de l'agha, prendre la succession de la charge administrative « en récompense des services rendus par le père »[9].

L'Ouvrage

L'ouvrage qui, à l'origine est un manuscrit portant le titre en arabe de *Toulou' Sa'ad Essou'oud fi akhbar madinati wahran wa makhzaniha el ousoud*, (طلوع سعد السعود في اخبار وهران و مخزنها الا سود) est un *unicum,* conservé au Musée national Ahmed Zabana d'Oran, sous le n° 46[10]. Il est resté à l'état de manuscrit autographejusqu'en 1990[11], date à laquelle il fut établi et annoté par Yahia Bouaziz, en

---

[7] Lettre de l'administrateur de la commune-mixte d'Aïn-Témouchent, au Préfet d'Oran, datée du 8 octobre 1881, cf. Launay, M. (1960, Archives de la wilaya d'Oran). Michel Launay (1933-2012) effectuait en 1960 son service militaire à la S.A.S. d'Oued Berkèche (ex. Gaston Doumergue, aujourd'hui Hassasna, relevant de la wilaya d'Aïn-Témouchent). Il avait rédigé une douzaine de monographies sur les villages de l'ancien arrondissement d'Aïn-Témouchent et édité un ouvrage intitulé : *Les paysans algériens*, Paris, Le Seuil, 1962.

[8] Vendredi 3 septembre 1897/5 rabi'e thani 1315 ; son inhumation, le lundi 6 septembre 1897/8 rabi'e thani 1315. À l'occasion de sa disparition, le poète populaire d'Aïn-Témouchent, Hadj Khaled Ben Ahmed, lui consacra une élégie restée célèbre dans la région.

[9] Lettre de l'administrateur de la commune-mixte d'Aïn-Témouchent, au Préfet d'Oran, datée du 8 octobre 1881. Dans Michel Launey. Monographie de la Commune de Oued Sabbah. (1960), Archives de la wilaya d'Oran.

[10] N° 466 - 6 mars 1901 - Acquisition à M.. Ali Ben Abderahman Mefti, muphti à la grande Mosquée d'Oran (facture du 2 mars) -Ouvrage arabe manuscrit intitulé : *Toulou' Saad Es-Sou'oud fi Akhbar Waharan wa makhzaniha-l-Oussoud*, 582 p. in 8°.

Le manuscrit fut acquis par le musée pour la somme totale de 267,5 francs (coût de l'acquisition, 265 francs et coût de la reliure, 2,50 francs). Auguste Mouliéras, titulaire de la chaire d'arabe d'Oran et conservateur à l'époque du Musée municipal (Musée National Hamida Zabana), traduit le titre par -*Histoire complète de la ville d'Oran depuis sa fondation jusqu'à l'année 1883*. (Histoire complète de la ville d'Oran depuis sa fondation jusqu'à l'année 1883) ; 265 francs, reliure, 2,50 francs, 1904.

[11] Auguste Mouliéras, titulaire de la chaire d'arabe à Oran et conservateur à l'époque du Musée municipal (Musée National Hamida Zabana), traduit le titre

lui changeant complètement le titre initial[12]. Il est toutefois regrettable qu'un manuscrit de l'importance de *Toulou Sa'ad Sou'oud,* soit resté pendant longtemps ignoré de la majorité des historiens et des arabisants, à l'exception de Marcel Bodin qui, malheureusement, n'a pas su en tirer tout le profit possible (Bodin, 1924).

Avec cet ouvrage, l'agha Benaouda Mazari se place d'emblée dans la longue lignée des chroniqueurs-généalogistes du Maghreb central, qu'on croyait à jamais éteinte avec la colonisation. Voilà que des circonstances politiques particulières, comme nous l'avons précédemment évoqué, l'ont mis en devoir de composer cet ouvrage qui, loin d'être le fruit d'une production historique classique, se voulait avant tout un *livre-témoin,* destiné à lui servir de plaidoyer *pro domo,* solidement argumenté de faits historiques, visant à persuader la Haute administration coloniale de son injuste reniement envers ses plus « fidèles collaborateurs », en l'occurrence les familles du makhzen d'Oran, toutes d'origines Djouad qui, dès les premiers jours de l'occupation, l'ont aidé à soumettre les tribus qui ont déclaré le djihad contre les Français, à leur tête les Hachem (حشام), menés d'abord par Hadj Mahiéddine, ensuite par son fils, Abdelkader.

---

par -*Histoire complète de la ville d'Oran depuis sa fondation jusqu'à l'année 1883*. Marcel Bodin, (1874-1954) avocat et arabisant local, traduit le titre en 1924 par *L'ascension de la Fortune des Fortunes, traitant de l'histoire de la ville d'Oran et des lions qui composent son Maghzen*", Marcel Bodin (1924). Jean Cazenave fait mention de l'existence de ce manuscrit à la Bibliothèque du Musée municipal d'Oran, comme étant une histoire manuscrite d'Oran de 582 pages en arabe, prose rimée et cadencée), intitulée « *Tal'at-os-Sad-is-Sooud fi Akhbari Madinati Ouahran oua Makhzaniha-l-Osoud »* (L'ascension de la Fortune des Fortunes, traitant de l'histoire de la ville d'Oran et des lions qui composent son Makhzen.). Cazenave (1933).

[12] Agha Benaouda, Mazari, طلوع سعد السعود في أخبار وهران والجزائر و إسبانيا وفرنسا إلى أواخر القرن التاسع عشر لآ غا بن عودة المزاري.

Toulou' Sa'd Es-Sou'd fi Akhbar Ouahran wal Jazaïr wa Isbania wa Farança ila Awakhir el quern el tassi' 'Achar (Chronique d'Oran, d'Alger, d'Espagne et de France jusqu'à la fin du XX^{e} siècle) 2 vol., texte établi et annoté par Yahia Bouaziz, Beyrouth, Dar el Gharb-el-Islami, 1990.

Les sources qui ont servi à la rédaction de l'ouvrage

Les devanciers et inspirateurs de l'agha Mazari

Les sources, qui ont servi de base à la rédaction de l'ouvrage, sont de trois types : les sources manuscrites (chroniques locales, poésie populaire,…), les sources imprimées et les sources orales.

Parmi les chroniques locales, qui ont été utilisées par Benaouda Mazari, nous pouvons citer les nombreux ouvrages du polygraphe mascaréen Abou Ras Naciri ; *Anis el Gharib oua el Moussafir*[13], de Messellem Ben Abdelkader El Ouahrani[14] ; *Dorr el'Aïyane fi akhbar madinati Ouahran* et de Hassan Khodja Et-Turqui[15]. Cependant, la principale chronique qui l'inspira est incontestablement, celle de son contemporain Mohamed Benyoucef-Ziani[16], intitulée *Dalîl-al-hayrâne wa anîs-al-sahrân fî akhbâri madînati ouahrân*[17].

Mohamed Ben Youcef-Ziani occupa durant les trois premières décennies de l'occupation coloniale la fonction de cadi de la ville de Sig. Sa fonction de magistrat musulman faisait de lui un notable en vue qui le mettait en relation avec les représentants des plus influentes familles de la région, notamment les familles Behaïthia, comme les Ould Cadi, les Belhadri, les Bendaoud et les Mazari, etc. Parallèlement à ses obligations professionnelles, il consacra tout son temps avec passion et persévérance à écrire sa volumineuse chronique sur l'histoire de la ville d'Oran et de ses

[13] Présenté et annoté par Rabah Bounar, Alger, SNED, 1974.

[14] Messellem Ben Abdelkader, fut dans sa jeunesse, secrétaire particulier de l'agha M'hamed Mazari (1786-1862), le père de Benaouda Mazari.

[15] Marcel Bodin émet l'hypothèse que le *Dorr el Aïyane…*, ne pouvait être que *Anis el Gharib oua el Moussafir,* de Mesellem Ben Abdelkader El Ouahrani.
Sur le *Dorr el A'ïyane…*", voir Alphonse Rousseau, (1855) et Saddek Benkada, (1997).

[16] Mohamed Ben Youcef-Ziani, serait né vers 1825 à El-Bordj (Mascara), il décède à la veille de la première guerre mondiale. Il était cadi de la ville de Sig et père de Halima Ben Youcef –Ziani, plus connue dans les milieux populaires oranais, sous le nom de Caïda Halima.

[17] Marcel Bodin a traduit le titre en français de son ouvrage *Dalîl-al-Hayrân wa Anîs-al-Sahrâne fî Akhbâri Madînati wahrâne* par *Le guide de l'embarrassé et le compagnon de l'éveillé, traitant de l'histoire de la ville d'Oran*. Texte établi par Cheikh El-Mahdi Bouabdelli et publié en 1978, par la Bibliothèque Nationale d'Alger.

savantz[18], intitulé *Dalîl-al-haîrâne wa anîs-as-sahrâne fî akhbâri madînati wahrân.*

Bien que Benaouda Mazari ait été influencé par ses devanciers et contemporains auteurs de chroniques, il n'en a pas moins fait figure originale dans le domaine bien particulier des généalogies des familles makhzéniennes ; notamment celle des Béhaïthia ; dont sa propre famille.

Le contexte politique et les motifs qui ont poussé à la rédaction du *Toulou'Sa'd Es-Sou'd*

Sous l'apparence d'une chronique d'histoire locale, dont une bonne partie est consacrée à l'histoire généalogique de la famille des Béhaïthia et des familles alliées, l'ouvrage en question se présente comme un réquisitoire rédigé en réaction à la politique délibérée de démantèlement de la féodalité indigène, qui commença dès le lendemain de la chute du Second-Empire, en 1870 et qui devait se poursuivre jusqu'à l'arrivée du Gouverneur général Jules Cambon (avril 1891-septembre 1897), qui inaugura une nouvelle politique indigène dite « politique des égards » (Ageron, 1968, vol. 1, p. 519).

En effet, la chute du régime impérial avait, à la grande joie des colons, mis fin à la politique arabophile de Napoléon III. L'avènement du régime civil avait donné ainsi, aux partisans de la grande colonisation, l'occasion de faire regretter aux chefs indigènes, le temps des grandes réceptions au palais des Tuileries et la chasse à Compiègne, sous le regard amusé de l'Impératrice[19]. Cette période du gouvernorat de Louis Tirman (1881-1891), sous laquelle l'agha Benaouda Mazari, rédigea son ouvrage, fut très durement ressentie, aussi bien matériellement que moralement par bon nombre de ces anciens membres de l'aristocratie de commandement. Les Djouad, même pour les plus aisés ; comme les Béhaïthia, par exemple, dont certains membres, n'échappèrent à un total dénuement, que grâce à leur importante assise foncière

[18] Selon Marcel Bodin, ce manuscrit « n'a jamais été vu et certains supposent que Mohammed Ben Youcef-Ziani donnant purement et simplement un nouveau titre à son ouvrage historique, aurait cédé à Mazari, le droit de s'en dire l'auteur ». Voir, Bodin Marcel, (1924). La brève chronique du Bey Hassan extraite et traduite de la *Tal'at-os-Sa'd-is-So'oud* de Mazari, B.S.G.A.O., fascicule 166, (23-61).

[19] Les scènes de chasse immortalisées entre autres, par la célèbre gravure (36 cm x 50 cm), du peintre Charles Yriarte (1832-1898), intitulée « Épisode de la chasse à courre en l'honneur des chefs arabes (forêt de Compiègne) ».

et en se soumettant docilement à l'administration civile, pour se maintenir à leurs modestes emplois de petits auxiliaires, réservés aux indigènes. Il va sans dire que l'adaptation au « temps colonial nouveau », n'a pas été facile pour eux, tant ils s'étaient cramponnés à leur glorieux passé de maîtres de l'ancien makhzen et à leur fierté d'aristocrate.

Le régime civil commença tout d'abord par priver les grands chefs indigènes de leurs commandements, en faisant distraire de vastes territoires, sous commandement militaire en les intégrant dans les territoires civils, notamment de 1879 à 1881. Pour diminuer de leur autorité morale et de leur influence politique, il les mit en concurrence aux postes de l'administration indigène, avec des roturiers et des parvenus de basse extraction, à propos desquels André Nouschi, fait judicieusement observer que « sous la Troisième République, l'administration française a eu pour objectif de choisir des cadres indigènes dociles et susceptibles de l'aider « sans hésitation ni murmure ». Les fonctionnaires musulmans, qui administrent le monde rural, sous la tutelle des fonctionnaires français, n'ont sauf exception que de très lointains rapports avec les cadres ruraux de l'Algérie traditionnelle : ces « moutons », ces « bergers », comme les appellent à l'époque les Algériens, sont le plus souvent sans passé ; leur promotion est due à leur soumission aux Français » (Nouschi, 1987, vol. 2, p. 414).

Il suffit, cependant, de suivre à partir de 1880, les noms des notables locaux dans les annuaires successifs pour constater le recul des membres des anciennes familles au profit de ces nouveaux « cadres », promus par l'Administration. Depuis, bon nombre de cette « seigneurie », connut de sévères revers de fortune ; les plus heureux se virent réduits à occuper de modestes emplois de petits fonctionnaires municipaux, caïds, khodjas, chaouchs etc.

À partir de 1880, on assiste au début de la décadence des grandes familles indigènes, « qui comptaient autrefois parmi les nobles et les notables [et qui], sont appauvries et ruinées »[20]. Augustin Berque, perspicace observateur de terrain, note, en effet, que l'un des facteurs de la décadence de cette « seigneurie », doit être cherché dans la « démocratisation des caïdats », du moment où « le recrutement a été progressivement élargi. Les anciens militaires, le bourgeois, les notables sans ascendance, les humbles

[20] *Journal des débats*, 9 avril 1882.

Maîtres-Jacques d'administration ont été admis peu à peu à diriger les douars. La fonction de caïd, de traditionnelle est devenue professionnelle, de familiale, individuelle, d'héréditaire, personnelle, elle a évolué de l'apanage à l'emploi, du privilège du sang au mérite, de la mission au gagne-pain » (Berque, 1949).

L'agha Benaouda Mazari, généalogiste des Djouad du Makhzen d'Oran

La présence des Djouad, dans l'Ouest algérien, remonte aux premières conquêtes musulmanes du Maghreb. Ils occupaient dans le corps social une position privilégiée; constituant une véritable aristocratie, avec son code d'honneur, ses privilèges et ses traditions chevaleresques, liés à leur statut d'origine noble, qui leur permettait de tirer leur légitimité et leur prestige, à partir d'une habile manipulation généalogique, en référence aux Quraych[21]. À l'instar des Daouada, dans l'Est algérien, les Djouad composaient les principales tribus makhzen de l'Ouest algérien : Douaïr, Zmala, Bordjia, Abid Gharaba et Abid Cheraga, d'où, leur nom de Ahl El Makhzen. Cette catégorie sociale avait une double fonction, de commandement, d'abord, dans le sens où c'était dans leur milieu que le pouvoir beylical turc recrutait ses principaux auxiliaires (caïds, aghas, bachaghas etc.), pour servir d'encadrement militaire et de contrôle politique sur les tribus vassales : les tribus raïya-s. Par ailleurs, les Ahl El Makhzen étaient chargés de la mobilisation des hommes, en état de porter des armes au sein de leurs tribus, formant ainsi l'ossature des Mehallas, dont le principal rôle était la collecte des impôts. D'ailleurs le dicton : *L'État sans le Makhzen serait comme un corps sans tête*[22], en dit long sur le rôle majeur, qu'avaient tenu ces tribus dans l'administration algéro-ottomane[23].

[21] Tribu arabe à laquelle appartenait le prophète de l'islam, Mohammed.

[22] الدولة بلا المخزن كالفريسة بلا راس « Le gouvernement sans le *Makhzen* ; est comme un corps sans tête». Il ne faut pas prendre le mot *Daoula* dans son acception moderne. À l'époque il a le sens d'appareil militaro-administratif.

[23] Sur l'importante de la place et du rôle tenus par les Douaïr et les Zmala (Sméla) dans ce qu'on a appelé « le grand maghzen de l'Ouest » ; voir à ce sujet, Marcel Émerit (1966). Les tribus privilégiées en Algérie dans la première moitié du XIX^{e} siècle. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 21(1), 44-58.

Temps mythique et temps historique du récit généalogique

L'auteur déroule le récit généalogique en deux temps ; un temps mythique qui remonte le cours du temps à partir de l'ancêtre fondateur des Ouled El Messaoud. Ce dernier qui aurait vécu à l'époque où le sultan mérinide Abou El Hassan avait occupé le pays tlemcéno-oranien, aux environs de 1372 ; jusqu'à la fille du Prophète, Fatima et parfois même au-delà jusqu'au personnage biblique de Adnan. Et un deuxième temps historique qui, à partir de cet ancêtre fondateur, Messaoud, le fil généalogique se dévide sur la séquence de douze générations en quelques 525 ans (1372-1897) où 233 membres mâles sont mentionnés. Le moins qu'on puisse noter dans le cas du présent récit généalogique, c'est incontestablement sa « longue durée », « qui sert d'aide-mémoire pour énoncer les droits et manipuler de masses de relations sociales, se modifiant selon le renouvellement des générations, d'après un nouvel arrangement des unités sociales constituantes et en fonction de la transformation du système social lui-même » (Detienne, 1990, p. 1052).

Le temps mythique

S'appuyant sur les ouvrages des généalogistes réputés du Maghreb central qui se sont intéressés aux généalogies des familles d'origine chorfa, aux descendants des saints (*manaqib*) et aux savants en sciences religieuses (Tabaqat El Ulama), genres dans lesquels se sont distingués, entre autres au XVI^{è} siècle, El Maghili El Mazouni, décédé en 1478, auteur d'un ouvrage de généalogie, intitulé *Nasab Qabail El Maghreb El Awsat* mais qui traite en fait de l'origine des tribus du Maghreb central, il est également l'auteur d' *Ad-Durar al-Maknūna fī Nawāzil Māzūna* (*Les perles cachées dans les fatwas de Mazouna*)[24], au XVIIè, Abderahmane Ben

[24] Abu 'Imran Musa ben Yahia El Maghili-El Mazouni, et non pas *Mazani,* comme l'a malencontreusement transcrit Antoine Arnaud, le traducteur d'Abi Ras Naciri. Originaire de la ville de Mazouna, chroniqueur et cadi ayant vécu au IX^{è}/XV^{è} siècle, auteur de plusieurs ouvrages d'hagiologie et de généalogie. Il est plus connu pour son célèbre traité de droit intitulé *Ad-Durar al-Maknūna fī Nawāzil* Māzūna (*Les perles cachées dans les fatwas de Mazouna*). Sur cet auteur, voir en particulier les travaux d'Élise Voguet sur les Nawāzil Māzūna, notamment *Le monde rural du Maghreb central (XIVe-XVe siècles). Réalités sociales et constructions juridiques d'après les Nawāzil Māzūna*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2014.

Abdallah Tidjini, auteur de *Kitab Aqd El-Djoumane fi dhikr El A'yane min Achraf Ghériss*[25]. Toutefois, le chroniqueur le plus prolifique dans le domaine des généalogies est sans conteste Abou Ras En-Naciri El Maasacri[26], qui constitue l'une de ses principales références. Sur la base de ces auteurs, Benaouda Mazari élabore son propre récit sur l'origine des Béhaïthia, dont il fait remonter l'origine à Hichem ben Ismaïl El Makhzoumi, vice-gouverneur de Médine durant le premier siècle de l'Islam. Ce dernier lui- même, Mazari le fait inscrire dans une longue filiation généalogique, qu'il n'hésite pas à faire remonter à Adnan, 21ème génération à partir d'Adam.

Cependant, s'appuyant sur Ibn Khaldoun, Mazari donne pour origine des Méhal la tribu hilalienne des Zoghba. Tandis que, El Maghili El Mazouni, Ben Abdallah Tidjini et Abou Ras En-Naciri s'accordent à les considérer comme Medareb, et non Méhal, du fait qu'ils sont descendants des Béni Makhzoum. À ce propos, Abou Ras En-Naciri, s'appuyant sur Maghili El Mazouni, en ébauche une explication :

> « Il dit que les Mahal, habitants d'El Botha, sont issus des Benou-Hilal. Quant aux tribus désignées sous le nom d'El Medareb, tels que les Benou-Dekiche, les Banou-Homéirat-El-Abd et les Benou-Aradj, elles descendraient, selon Ibn Khaldoun, des Benou-Makhzoum, postérité de Saâsaâ Ben Harita, issu lui-même de Hicham Ben Ismaïl El Makhzoumi. Cette opinion d'Ibn Khaldoun est parfaitement fondée. Maintenant, quand on considère l'aveu fait, par les Mehal des droits de suzeraineté et de suprématie qu'avaient sur eux les Medareb, on arrive à adopter l'opinion d'El Mazani[27]. Les Medareb avant l'évanouissement de leur gloire et la disparition de leur belle fortune, ne mariaient

[25] Abderahmane Ben Abdallah Tidjini a été le disciple de Mohamed Ben Zarfa Ed-Dahaoui, qui est mort en 1650 J.C./1060 H., on peut supposer donc que Ben Abdallah Tidjini ait vécu entre 1600 et 1650. Il est également l'auteur de *Charh El Mandhouma El Moussamat Boughiat Et-Talib*, commentépar Sidi Mohamed Laredj el-Ghrissi El Fassi décédé à Fès, aux environs de 1340 (1921-1922).

[26] Chroniqueur mascaréen (1751-1823), grand voyageur (La Mecque, Égypte le Cham, Palestine, Maroc, Tunisie, ...). Sa renommée de polygraphe prolifique lui vaut le qualificatif de *hafid* (mémorisateur). Pour sa bio-bibliographie, voir Général G. Faure-Biguet, Notice sur le cheikh Mohammed Abou Ras En Nasri de Mascara (extrait de son autobiographie), extrait du *Journal Asiatique*, Paris, 1900.

[27] Il s'agit d'El Maghili El Mazouni; et non pas de Mazani, comme l'a malencontreusement transcrit Antoine Arnaud, le traducteur d'Abi Ras Naciri.

> point leurs filles aux Mehal. Du reste, il n'était jamais venu à l'idée de ces derniers d'aspirer à une pareille alliance : leur ambition ne s'était point élevée jusque-là. Cette situation d'infériorité leur avait été léguée par leurs ancêtres et ils s'en contentaient» (Arnaud, 1881, p. 469).

Une autre version attribue aux Béhaïthia une origine chérifienne, en ce sens qu'elle les fait remonter à Hassan El Mouthana[28]. Cette origine chérifienne les fait rencontrer au vingtième descendant de Hassan Es-Sabt, Abdelqawi Ettalit (troisième) avec la branche chérifienne de l'émir Abdelkader[29], et même de Kaddour Ben Mokhfi, l'agha d'El Bordj. L'ancêtre fondateur Messaoud, se place dans cette lignée à la septième génération, à partir de Abdelqawi Ettalit, et de Messaoud à Ahmed Baht 1er, cinq générations les séparent, soit près de 125 ans, pour arriver aux environs de 1640, date de l'installation de ce dernier dans la plaine de la M'léta, après que la famille des Ouled Messaoud ait longtemps séjourné aux alentours de Tlemcen, lorsque la tribu hilalienne des Souid, dont elle faisait partie, servait de tribu makhzen aux rois zianides.

Dans l'ensemble, nous avons pu relever quatre variantes de filiation généalogique émanant du récit mythique : 1. celle des Mehal, tribu des Banou Hilel, de Adnan à El Bachir Ben Ahmed Baht Etthani ; 2. celle des Mdareb, de la descendance de Hichem Ben Ismaïl, de Adnan à Sowid ; 3. celle de Mdareb, de la descendance de Khaled Ben El Walid, le conquérent arabe, de Adnan à Sowid ; 4. une double descendance chérifienne, paternelle du côté des Ouled Messaoud, et maternelle du côté de Kamla, fille de Ahmed Ben Handhala, le zianide.

Le temps historique

Avec le temps historique, l'agha Benaouda El Mazari introduit une nouvelle construction du récit, dans laquelle il donne aux Béhaïthia, non pas une origine totalement mythique, mais place les acteurs de son récit sur fond de faits et d'événements historiques, tout en attribuant à leur naissance et/ou à leurs qualités humaines

[28] Hassan El Mouthana est le fils de Hassan Es-Sabt, ce dernier fils de Fatima la fille du Prophète et d'Ali Ibnou Abi Taleb.

[29] Dans la généalogie qu'il donne de sa famille, l'émir Abdelkader fait remonter son ancêtre Abdelqawi Et-thalith (3è Abdelqawi), à la quinzième génération à partir de Hassan Es-Sabt. Cf., *Moudhakirrat El Amir Abdu-l-qadir*.., Alger, Dar El Oumma, 1994, p. 27.

une cause surnaturelle, qu'ils auraient acquises grâce à leur grande dévotion aux saints hommes de Dieu.

Le mariage de Ahmed Baht 1er, avec une descendante de la famille zianide, Kamla bent Ahmed Ben Handhala Ez-ziani, va désormais renforcer le lignage djouad par une double alliance chérifienne et royale. De ce mariage, naîtront deux jumeaux, Mustafa Abou Kamla et Ahmed Séghir Najd. Celui-ci, va à son tour contracter alliance avec la famille zianide, en épousant sa cousine maternelle, et prit le nom de Ahmed Najd Baht Etthani (2e Baht), en s'accolant l'ethnique d'El Bahthaoui. Lorsqu'en en 1693, le sultan Moulay Ismaïl arriva dans la plaine de la M'léta, en route pour assiéger les Espagnols à Oran, il fit la rencontre de Ahmed Baht Etthani. Ce dernier se désola auprès du souverain alaouite, de n'avoir pas eu d'enfants, le sultan chérifien, en reconnaissance de l'accueil digne de son rang que lui fit Ahmed Baht Etthani, fit intercéder la baraka en sa faveur et lui prédit une grande aisance et une nombreuse descendance. À la faveur de cette intercession chérifienne, naîtra en effet, El Bachir Ben Ahmed Nadjd El Bahtaoui, dont la naissance est regardée comme une faveur directe de la baraka du souverain chérifien. El Bachir Ben Ahmed Nadjd, à son tour, épouse sa cousine paternelle, Aïcha bent Mostéfa El Kamel, dont il eut avec elle cinq enfants mâles : Benaouda, Ismaïl, Adda, Youcef et Mouffoq Séghir. Une fois la descendance de Ahmed Baht Etthani assurée, grâce à son fils El Bachir, les nombreux descendants, issus de ce dernier, abandonneront le nom de Ouled El Messaoud, leur éponyme fondateur et, seront désignés collectivement par le cognomen d'*El Bahtaoui* (pluriel Behaïtia) en référence à leur nouvel ancêtre éponyme, Bachir Ben Ahmed Najd Baht Etthani El Bahtaoui.

La construction généalogique

Sur les 582 feuillets que contient le manuscrit, 40 feuillets (feuillets 523 à 563) sont consacrés à l'histoire généalogique des Béhaïthia, et les 20 derniers feuillets (feuillets 563 à 582), à celle de leurs familles alliées. Il y a toutefois lieu de signaler que 8 feuillets (feuillets 538 à 545) de cette histoire généalogique concernant principalement la descendance de Hadj M'hamed Mazari, le père du chroniqueur, manquent au manuscrit. Ce qui nous prive d'une importante source d'informations généalogico-

biographiques sur les Ahl Mazari en général et sur Benaouda Mazari, en particulier.

L'histoire généalogique des Béhaïthia, va se construire selon un autre registre que celui qui a prévalu jusqu'à Ahmed Najd Baht Etthani El Bahtaoui. En effet, c'est à partir cette fois-ci, de Bachir ould Ahmed Baht Etthani (1701-1737), que Benaouda Mazari adoptera un classement par *Tabaqa*[30] pour distinguer la descendance des quatre enfants mâles de Bachir El Bahthaoui et qui formeront les quatre principales souches communes, qui formeront en définitive les quatre principaux groupes familiaux de Béhaïthia, à savoir :

1. les Ouled Ismail,
2. les Ouled Adda,
3. les Ouled Youcef,
4. les Ouled Moufoq.

Il convient cependant de noter que l'agha Mazari, en sa qualité d'adjoint indigène, aurait été sollicité pour participer[31] aux opérations de confection de l'état-civil, entreprise en 1890, dans le cadre de l'application de la loi du 23 mars 1882 sur l'état civil des indigènes musulmans[32]. Occasion inespérée pour lui d'avoir aisément accès aux documents, qui avaient servi de base à l'élaboration des patronymes familiaux, pour reconstituer les arbres généalogiques de toutes les familles des Béhaïthia[33]. Il importe d'indiquer néanmoins, que des quatre groupes familiaux, c'est la descendance d'Ismail Ould El Bachir qui est la plus nombreuse, avec 81 membres mâles en l'espace de cinq générations; la moins prolifique est celle de Youssef Ould El Bachir, 16 membres mâles, en l'espace de six générations.

---

[30] La *Tabaqa* c'est l'équivalant du *quartier* de la terminologie des généalogistes.

[31] Les opérations de recensement menées de 1889 à 1891 destinées à doter les familles algériennes de noms patronymiques, furent confiées par l'Administration à des notables algériens à Oran, par exemple, en application du décret du 13 mars 1883, c'est Bey-Brahim Bensalem Ben Hamida, un notable en vue, fut désigné comme commissaire de l'état-civil musulman.

[32] Ces quatre groupes familiaux avaient servi de base à l'Administration coloniale pour donner en 1890, un patronyme à chacun d'eux.

[33] Les commissaires de l'état-civil des indigènes musulmans (prévus par le décret du 13 mars 1883), étaient désignés parmi les notables. Ces derniers avaient la charge des opérations de constitution de l'état-civil de leurs coreligionnaires, qui se sont étendues de 1889 à 1891.
En application de l'arrêté du Gouverneur général, en date du 6 mars 1889, les registres-matrices ont commencé, pour le département d'Oran, à être établis à partir de 1889.

Au grand bonheur des historiens, Benaouda Mazari s'était soucié de doter chaque membre du groupe familial ou allié, d'une notice biographique. Ainsi, donc, il eut le mérite, comme le souligne André Burguière, pour le cas de la France du XVIII[è] siècle, « d'accrocher leur existence à un passé historique collectif qui dépassât le passé strictement familial » (Burguière, 1997). À cet égard, les biographies des hauts personnages de l'aristocratie makhzénienne, tels que Mustapha Ben Ismail, Hadj M'hamed El Mazari, Si Ahmed Ould Cadi, Mohamed Bendaoud...,[34] se trouvent mis sous un nouvel éclairage, quant aux rapports conflictuels qu'entretenaient les notables des Béhaïthia, avec l'État naissant de l'émir Abd-El-Kader.

In fine, au récit généalogique, Mazari recourt au schéma en arborescence représentant les différentes branches familiales. L'ouvrage est illustré de onze « arbres généalogiques » réservés aux Béhaïthia et quatre autres pour les familles alliées, parmi lesquelles figure celle de la famille Bendaoud[35]. Dans arbre généalogique, le descendant principal formant *l'égo,* est signalé en gras, chaque égo forme la souche commune qui est construite sur la base des liens de sang en lignes ascendantes patrilinéaires ; se ramifie et donne naissance à des branches aînées et des branches cadettes, qui à leur tour se subdivisent en de nombreuses tiges qui représentent les derniers ascendants (annexe 2).

Conclusion

Ce n'est cependant pas un fait du hasard si on a pu relever de nombreux cas historiques où des généalogies ont été produites à certains moments cruciaux de crises politiques, religieuses ou idéologiques. Ces généalogies, « inventées » ou « fabriquées », selon les cas, répondaient à l'évidence à une forte demande sociopolitique des groupes ou des çoff-s « partis » en compétition, soit pour s'approprier une légitimité nobiliaire de chérif ou de djouad, soit pour appuyer une prétention dynastique.

[34] Il serait né vers 1813. Il est le père du colonel saint-cyrien, Mohamed Bendaoud (1837-1912).

[35] Mohamed Bendaoud, décédé en juillet 1895, Bach-agha des Douaïr, père du colonel Mohamed Bendaoud (décédé en 1912). Il servit sous les ordres de tous les officiers supérieurs français qui ont mené la guerre contre l'émir Abdelkader et a fait partie des notables du makhzen d'Oran, qui ont signé, le 16 juin 1835, le traité du Figuier avec le général Trézel.

Il convient d'autre part de noter que, dans cet ouvrage, l'agha Mazari ne manque pas d'évoquer les rapports qu'avaient entretenus avec l'émir Abdelkader, les personnages influents du makhzen, notamment le père de l'auteur, battant en brèche l'idée généralement répandue par l'historiographie coloniale que les tribus Makhzen des Douaïr et des Zméla aient été, dès le début de l'occupation, les inconditionnels partisans des Français, et les plus farouches adversaires de l'émir. Alors que, d'après Benaouda Mazari, le compromis historique qu'avaient refusé les tribus du makhzen d'Oran à l'État naissant de l'Émir, se justifiait, à leurs yeux, par la prééminence donnée par l'Émir à la petite et moyenne noblesse maraboutique et/ou chérifienne et à sa proche parentèle dans la construction du nouvel État, au désavantage des tribus Djouad[36]. C'est, en somme, l'opposition, sinon la confrontation de deux idéologies nobiliaires, qui ont fait que *la première guerre d'indépendance* [37] n'ait pas abouti à un consensus unificateur d'un projet national de création d'un État-nation moderne, à l'instar des modèles européens, qui lui étaient contemporains, notamment la Belgique et la Grèce.

Bibliographie

Ageron, C.-R. (1968). *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)* (2 vol.). Presses Universitaires de France.

Arnaud, A. (1881). Voyages extraordinaires et nouvelles agréables par Mohammed Abou Ras Ben Ahmed Ben Abd el-Kader en-Nasri. Histoire de l'Afrique septentrionale. *Revue Africaine, 25*(150), 469-477.

Benkada, S. (1997). Mémoire écrite et histoire : contribution à la connaissance de Messelem Ben Abdelkader, homme de lettres et chroniqueur des derniers beys d'Oran (XIX^{è} s.) (en arabe), *Insaniyat*, (3), 35-45.

Berque, A. (1949). Esquisse d'une histoire de la seigneurie algérienne. *Revue de la Méditerranée*, (29-30).

[36] Selon l'hypothèse avancée par Tayeb Chenntouf, l'Emir Abdelkader aurait fait agir la manipulation généalogique pour écarter les Djouad de toute participation à son projet étatique. En effet, ceci présente, ajoute Chenntouf, « un second aspect plus lointain, mais tout aussi constitutif de l'État : la position généalogique. La structure généalogique fait partie des règles d'accès aux charges publiques ; la prééminence résulte de la naissance et s'établit au regard d'une double lignée temporelle et religieuse. L'origine lointaine fonde l'État et le choix de son titulaire au besoin par la manipulation de la généalogie ». Tayeb Chenntouf (1979).

[37] Expression empruntée à Mostéfa Lacheraf.

Bodin, M. (1924). La brève chronique du Bey Hassan extraite et traduite de la Tal'at-os-Sa'd-is-So'oud de Mazari. *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, *44*(166), 23-61.

Burguière, A. (1997). « Cher cousin » : Les usages matrimoniaux de la parenté proche dans la France du XVIII[e] siècle. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, *52*(6), 1339-1360.

Cazenave, J. (1933). « Sources de l'histoire d'Oran. Essai bibliographique », Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran, fasc.195, sep-déc. pp. 303-379.

Chenntouf, T. (1979). *Les structures politiques de l'Algérie au XIXe siècle : Aristocratie et parenté dans l'État d'Abdelkader* [Manuscrit dactylographié, Université d'Oran].

Delpech. A, (1874). Résumé historique sur le soulèvement des Derkaoua de la province d'Oran, d'après la chronique d'El-Mossellem Ben Mohamed, Bach Deftar du Bey Hassan de 1800 à 1813 (Hég. 1215 à 1228), *Revue Africaine*, 38-58.

Detienne, M. (1990). Mythe. Dans *Encyclopædia Universalis* (Vol. 15, p. 1052–1057). Encyclopædia Universalis.

Formel, F. (1983). Alliance et généalogie à la cour du Grand Roi : Le souci généalogique chez Saint Simon, Paris, 4 vol.

Hamès, C. (1991). De la chefferie tribale à la dynastie étatique : Généalogie et pouvoir à l'époque almohado-hafside (XII[e]-XIV[e] siècles). Dans P. Bonte, É. Conte, C. Hamès & A. W. Ould Cheikh (dir.) (1991), *Al-Ansāb, la quête des origines. Anthropologie historique de la société tribale arabe* (p. 101-140). Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Maurel, C. (1991). Construction généalogique et développement de l'État moderne : La généalogie des Bailleul. *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, *46*(4), 807-825.

Nouschi, A. (1987). Monétarisation et mobilité sociale dans le Maghreb. Dans Université d'Oran (dir.), *Actes du IIIe congrès d'histoire et de la civilisation du Maghreb (Oran, 26-28 novembre 1983). Le monde rural maghrébin, communautés et stratification sociale* (Vol. 2, p. 409-427). Office des Publications Universitaires (OPU).

Formel, F. (1983). *Alliance et généalogie à la cour du Grand Roi : Le souci généalogique chez Saint-Simon* (4 vol.). Contat-Chiron.

Sublet, J. (1991). *Le voile du nom : Essai sur le nom propre arabe*. Presses Universitaires de France.

Annexes

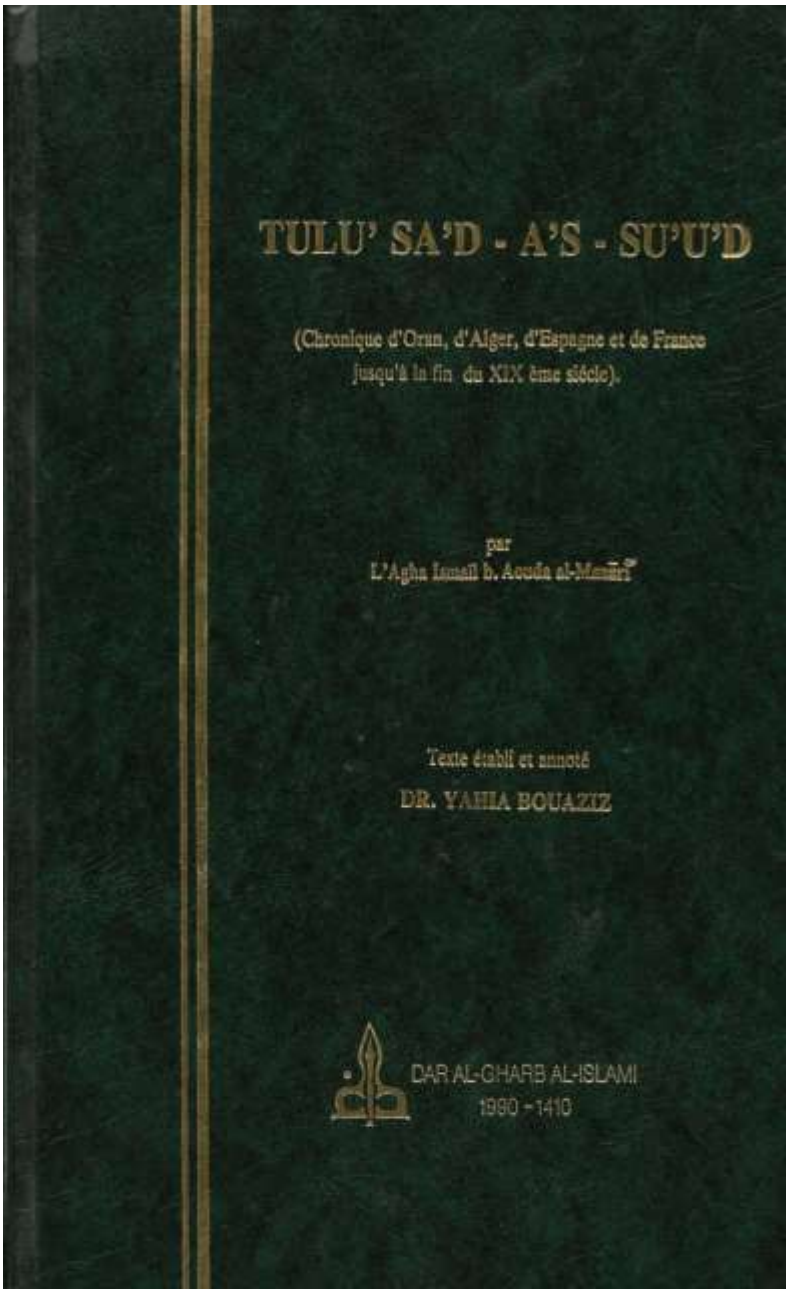
Annexe 1 : Premier folio du manuscrit portant le titre et le nom de l'auteur



Annexe 2 : Modèle d'arborescence généalogique utilisé par l'auteur



Annexe 3


TULU' SA'D - A'S - SU'U'D
(Chronique d'Oran, d'Alger, d'Espagne et de France
jusqu'à la fin du XIX ème siècle).
par
L'Agha Ismail b. Aouda al-Mezari
Texte établi et annoté
DR. YAHIA BOUAZIZ
DAR AL-GHARB AL-ISLAMI
1990 - 1410